cependant, devoir y aller, mais moi, qui y suis allé, j'en suis revenu avec la conviction qu'en s'abstenant ainsi il n'avait pas fait preuve de cette courtoisie et de cette attention que ses commettants sont en droit d'attendre de lui. (Ecoutez! écoutez!) Pourquoi, M. l'ORATEUR, n'a-t-il pas été à cette assemblée y répandre les flots de lumière avec lesquels il a ce soir failli nous éblouir? (On rit.) Eh bien! dans la métropole du Haut-Canada, où se trouvaient réunis plusieurs des hommes les plus influents de cette section de la province, il a été fait une motion comportant ce que veut actuellement cet hon, membre, c'est-à-dire soumettre, avant son adoption, cette mesure au vote populaire. A cette assemblée, tenue dans la métropole du Haut-Canada, où se trouvaient des centaines de nos premiers hommes, on n'a pu, le croiriezvous, trouver une seule personne qui voulût seconder cette motion. (Ecoutez! écoutez!) Nous devrons tenir cet hon. monsicur responsable de ne s'être pas rendu à cette assemblée, où il aurait pu éclairer ses mandataires sur cet important sujet.

UN HON. MEMBRE-Avez-vous bien

renseigé les vôtres sur cette mesure?

M. McKELLAR-Oui, la question a été amplement discutée par eux. L'hon. député des comtés d'Essex et Kent à la chambre haute a été élu par accla ation, et pourquoi? Parce que la coalition actuelle existait et que le projet de fédération était en voie de progrès. Dans sa profession de foi et dans ses discours, cet hon. monsieur a ouvertement déclaré qu'il était prêt à faire ce qu'il a fait l'autre jour dans la chambre haute : voter pour chaque clause de ces résolutions. (Ecoutez! écoutez!) L'hon. député de Toronto (M. MACDONALD), cependant, n'a point osé se rendre auprès de ses commettants, bien qu'ils fussent assemblées à peu de distance du lieu où il demeure, et c'est après avoir agi de la sorte qu'il vient ici nous dire qu'il faut en appeler au peuple! Si jamais une mesure présentée à cette chambre a hautement été approuvée par le peuple, c'est le projet sur lequel nous délibérons anjourd'hui. (Applaudissements et marques de désapprobation.) Si la presse, nous a-t-on dit, favorise quasi sans exception cette mesure, c'est qu'elle est subventionnée pour cela, et jusqu'ici, cependant, on n'a pu apporter une seule preuve à l'appui de cette assertion. C'est lui faire un bien triste compliment que de dire qu'elle peut-être achetée, quand même cela pourrait être tenté. La presse—celle qui n'est pas vendue—est d'un bout à l'autre du pays en faveur du projet. Dans les deux sections, et depuis qu'il s'agit de cette mesure, nous avons aussi eu des élections dans tronte ou quarante colléges.

L'Hon. J. S. MACDONALD-L'hon. monsieur veut-il parler d'élections munici-

nales?

M. McKELLAR—L'hon. député me demande si cos élections étaient municipales; je lui réponds que je n'ai pas voulu parler de la petite municipalité de Cornwall, et que par conséquent il n'a aucunement lieu de s'alarmer. (Hilarité). Presque toutes les élections qui se sont faites depuis ont été en faveur de ce projet de confédération. (Ecoutez!) Je me proposais de parler assez longuement des mérites de cette mesure, mais...

Dr. PARKER—Proposez l'ajournement. L'Hon. Proc Gén. CARTIER—Non!

non

M. McKELLAR—Mais j'y renoncersi volontiers si besoin est. Si sans plus de discussion on juge à propos de prendre le vote,

pour ma part....

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER--Je pric l'honorable monsieur de vouloir bien comprendre quelle est notre position quant h ce sujet. (Ecoutez! écoutez!) Il vient de dire qu'il ne prenait la parole que pour répondre à quelques objections de l'hondéputé de Toronto, et comme il ne parait pas disposé à parler ce soir, il pourra parler un autre jour. Il n'est que minuit et demi, et nous pouvons très bien sièger jusqu'à deux heures. (Oh! oh!) Il y a encore du temps d'ici là, et comme nous savons très bien que les hon. messieurs de l'opposition désirent discuter cette mesure plus longuement, nous sommes prêts à écouter ce qu'ils ont à dire-

L'Hon. J. S. MACDONALD—Autant qu'aucun autre membre de cette chambre, je suis prêt a sièger la nuit, mais vouloir que la séance se prolonge tous les soirs après minuit, c'est demander un peu trop. Jamais je n'ai vu que cela avança la législation de

siéger après minuit.

M. McKELLAR—J'ni pris la parole simplement pour faire connaître la conduite étrange de l'hon. député de Toronto. J'occuperai peut-être demain l'attention de la chambre; mais si je ne parlais pas ce serait par rapport au danger que nous courrons de voir ces débats se terminer promptement. Pour le cas où je ne reprendrais pas la parole,